

Le P'tit Brenouillois n°42



Directrice de la publication, conception maquette et mise en page : Khristine FOYART **Rédactrice en Chef :** Monique WÉMAUX / **Crédits Photos :** Associations, Mairie, CME, Ecoles **Impression :** CCPOH. Journal édité à 1 000 exemplaires / Trimestriel : Novembre-Décembre 2025 et Janvier 2026



Infos Pratiques

Horaires de la Mairie

10 h à 12 h du lundi au vendredi
16 h à 17 h 30 les lundis, mercredis et vendredis

10 h à 12 h le premier samedi de chaque mois

(report au 2ème samedi en cas de jour férié)

Téléphone : 03 44 70 70 70

e-mail : contact@brenouille.fr

Site internet : www.brenouille.fr

Horaires du Cimetière

du 1er octobre au 31 mars : 9 h à 17 h
du 1er avril au 30 septembre : 8 h à 19 h
sauf samedi et dimanche 9h-19h

Horaires de la Bibliothèque

Mardi : 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 9 h 30 à 11 h 30, et de 14 h à 17 h

Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

et de 14 h à 16 h 15

Tél : 03 44 72 75 12

Pharmacie

Mme SOENE : 03 44 70 06 90

Gendarmerie de Brenouille

03 44 27 34 17

Urgences SUEZ – 24h/24 – 7 j/7

N° cristal : 0977 401 119

Déchets ménagers

0800 60 70 01

Naissances

Charlie JEANBLANC
le 13 septembre 2025

Rhalia HASSANI
24 septembre 2025

Mariages

Ana Maria DE JESUS ROSA
et Christophe FRANCISCO

le 20 septembre 2025

Décès

Eugénie LECHOWICZ née TEMPLE
le 8 septembre 2025

Information de la CCPOH

Le Pôle Services a le plaisir de vous informer que les permanences du conciliateur de justice reprendront le mercredi 5 novembre 2025. Celles-ci se tiendront tous les mercredis après-midi, de 14h00 à 17h00, au Pôle Services Intercommunal de la CCPOH
1 place Le Chatelier.
Prise de RDV au 03 44 29 48 80

AGENDA

Mardi 11 novembre : Armistice 1918

Monument aux Morts

Samedi 29 et dimanche 30 novembre

Asso. Noël Enchanté : marché de Noël salle BALAVOINE

Samedi 29 novembre : Chorale FASILA JOUER

Eglise Saint Rieul

Vendredi 5 décembre : Asso FASILA JOUER

soirée Téléthon salle Balavoine

Dimanche 7 décembre : asso FASILA JOUER

Brocante du père Noël salle Balavoine

Vendredi 19 décembre : Comité des Fêtes

Père Noël dans les rues salle Balavoine

Mercredi 31 décembre : Evidanse

Réveillon de la Saint Silvestre salle Balavoine

Vendredi 9 janvier : CCAS

Galette

Vendredi 16 janvier

Voeux du Maire à la population salle Balavoine

Samedi 31 janvier : Asso ADS Westindies

Marché afro-caribéen salle Balavoine

Les élections municipales ayant lieu

les 15 et 22 mars 2026

le repas du CCAS ne pourra pas être organisé à la date habituelle,

et sera proposé en

avril 2026





Du côté des associations

A.P.E.B

M. BASTIEN-LEFEBVRE : 06 22 03 63 51

ASD.Westindies

Mme FAZEUILH : 06 68 27 42 06

A.T.T.B (Tennis de table)

M. BOICHU : 03 44 72 85 93

Brenouille Model Club

M. ANIC : 06 20 86 95 38

C.C.B Brenouille (Canne de Combat et Bâton)

M. DA SILVA : 06 12 80 04 12

Comité des Fêtes

M. DEPRET : 06 14 03 35 47

C.R.A.B.B (Basket)

Mme DEVROË : 06 82 48 51 43

E.K.D.B (Karaté)

M.HOULLE : 06 71 77 37 53

Evidanse

M. PROMSY : 06 21 05 00 67

Fa Si La Jouer

M. WÉMAUX : 06 61 80 79 88

Fil d'Argent

M. KOENIG : 06 11 09 92 84

Jardins Familiaux

M. MERLIOT

J.J.C.B (Judo)

M. ROMANO : 06 69 77 67 78

Mille-pattes Brenouillois

M. CABARET : 06 37 38 17 97

Noël Enchanté

Mme FOYART : noel.enchante@orange.fr

Nuit Minérale (Spéléologie)

M. ACCORSI : 06 22 01 68 54

Patrimoine Art et Traditions

M. ESPARGELIÈRE : 06 50 59 12 01

Propriétaires du Vert Village de Brenouille

M. FROIDEVAUX : 06 10 46 72 63

R.V.B VolleyBall

Mme JOLY : 06 70 19 83 31

Speed R/C

M. LAVIN : 06 19 72 38 77

T.C.B.M (Tennis)

M. HECQUET : 06 24 12 32 62

Les petites fées Préma Hauts-de-France

Mme CHERON : 06 36 33 09 51

Chères Brenouilloises, chers Brenouillois,

Alors que l'automne s'installe doucement sur notre commune, j'ai le plaisir de m'adresser à vous à travers ce nouveau numéro de notre journal communal. Ce rendez-vous est l'occasion de partager les nouvelles qui rythment notre vie locale, de vous informer sur les projets en cours et de souligner l'importance de la cohésion qui nous unit.

Au fil des saisons, notre commune continue d'évoluer pour répondre au mieux à vos besoins. La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à l'investissement des équipes enseignantes et du personnel communal. Nous poursuivons également nos efforts pour améliorer nos infrastructures et préserver notre patrimoine, avec notamment la rénovation de certains bâtiments publics et la mise en place d'actions en faveur de l'environnement.

Cet automne voit également le retour de nos événements associatifs et culturels qui participent au dynamisme de notre village. Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles et les associations, dont l'engagement sans faille fait vivre notre commune et favorise l'épanouissement de tous : notre calendrier des fêtes témoigne de leur dynamisme.

En cette période parfois marquée par l'incertitude, je souhaite réaffirmer la solidarité et l'entraide qui nous caractérisent. Restons attentifs les uns aux autres, notamment envers les plus fragiles, et continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne et une lecture enrichissante de ce journal communal. Avec toute ma considération,

**Khristine FOYART
Maire de Brenouille
Vice présidente de la CCPOH**

Synthèse des délibérations du Conseil municipal du 28 août 2025



FINANCES

- Remboursement de frais engagés par un élu

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Plan Local d'Urbanisme : arrêt du projet de révision allégée du PLU

- Rapport d'assainissement 2024

- Recensement de la population 2026

ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026

RENTÉE DES CLASSES !

La rentrée des classes s'est déroulée le lundi 1er Septembre 2025 dans de bonnes conditions.



Effectifs de l'école primaire DENIS FORESTIER

Enseignant	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	C.P.	Total par classe
M.CHARREYRON	23				23
Mme PENET		24			24
Mme PAUMELLE			23		23
Mme THERY			6	16	22
TOTAL	23	24	29	16	92

Effectifs de l'école élémentaire BERTHE FOUCHERE

Enseignant	C.P.	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.2	Total par classe
Mme DEGAUGUE	21	3				24
Mme ROUFFLE		25				25
Mme VAN KEMPEN			27			27
Mme PICARD-PANIER			6	18		24
Mme PUILLE				20	4	24
Mme BOBOK					25	25
TOTAL	21	28	33	38	29	149

LA PROCURATION DE VOTE 100 % EN LIGNE SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE GRÂCE À FRANCE IDENTITÉ

Donner procuration à un proche est parfois indispensable pour participer à la vie démocratique lorsque l'on ne peut pas se rendre au bureau de vote. Cette démarche, longtemps associée à des déplacements en commissariat ou en gendarmerie, est désormais possible 100 % en ligne grâce à France Identité. Pour cela, une condition : avoir une identité numérique certifiée.

À l'approche des élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026, les électeurs pourront désormais établir ou résilier une procuration 100 % en ligne grâce à l'identité numérique certifiée de France Identité.

Comment obtenir une identité numérique certifiée ?

Pour certifier son identité numérique, il faut :

- avoir la carte d'identité format carte bancaire;
- télécharger l'application France Identité;
- lancer une demande de certification dans l'application ;
- confirmer ses informations et scanner sa carte d'identité en NFC;
- se rendre en mairie avec son téléphone, sa carte d'identité et le QR code généré.

Pour les usagers détenteurs d'une ancienne CNI qui n'est pas encore arrivée à échéance, ils peuvent demander gratuitement le renouvellement de leur titre pour bénéficier de l'identité numérique, à condition d'être âgés d'au moins 18 ans, de réaliser une pré-demande auprès de France Titres sur le site ants.gouv.fr et de pouvoir restituer leur ancienne carte d'identité.

Si vous ne souhaitez pas réaliser cette démarche en ligne, vous pouvez vous rendre dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou un consulat, sans prendre rendez-vous, muni de votre pièce d'identité et remplir un formulaire Cerfa disponible sur place.

Le cas échéant, avant de vous déplacer, vous pouvez tout de même initier votre demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Ma procuration 100 % dématérialisée avec France Identité

⚠ Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie habilitée



1

Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote



2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect sur maprocuration.gouv.fr



3

Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette démarche est **accessible uniquement** pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité



4

Vous recevrez un courriel de **Maprocuration** dès l'enregistrement par votre commune ou votre consulat de vote

Allons Voter!



Les Conciliateurs de Justice de l'Oise ont besoin de vous

DEVENEZ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Vous avez toujours été communicant et donc une vie passée au contact du public, vous vous pensez bienveillant, attentif à l'écoute, vous avez du temps à consacrer aux autres, vous avez envie d'entretenir votre dynamisme, votre «intellect», vous avez des notions juridiques (diplôme non obligatoire), alors :

la CONCILIATION de JUSTICE est faite pour vous !

C'est une fonction enrichissante et valorisante, tout en étant bénévole. Les Conciliateurs de l'OISE, en trop petit nombre, ainsi que les justiciables vous attendent. Après quelques séances auprès de Conciliateurs expérimentés, votre dossier de candidature accepté par la Première Présidente de la Cour d'Appel, vous prêtez Serment. Si l'idée vous plaît je suis là, entourée par une solide équipe, pour vous donner plus amples renseignements sur cette belle mission de service public (dossier, formation, frais, organisation...)



Evelyne FRION, Conciliateur de Justice Référent
06 30 04 35 97
evelyne.frion@conciliateurdejustice.fr

N'hésitez pas à consulter le site des Conciliateurs de Justice :
www.conciliateurs.fr

Différents traités : baux d'habitation, voisinage, droit rural, consommation, droit du travail, co-propriété, litiges commerciaux, différend entre personnes...
Tout est gratuit pour le justiciable

RENOUVELLEMENT DE TITRE POUR VOL: LES PV NUMÉRIQUES DE PLAINTE SONT PLEINEMENT RECEVABLES

Les modalités de dépôt de plainte ont évolué et les procès-verbaux de déclaration de vol numérique imprimés par l'utilisateur permettent bien de justifier d'une demande de renouvellement de titre pour vol.



Le dispositif Plainte en ligne (PEL) a été déployé sur l'ensemble du territoire national le 15 octobre 2024. Cet outil, commun à la police nationale et à la gendarmerie nationale, permet aux usagers de déposer plainte à distance pour des atteintes aux biens dont l'auteur est inconnu, sans avoir à se déplacer au commissariat ou en gendarmerie.

La personne qui souhaite déposer plainte s'identifie sur <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr> via FranceConnect et procède au dépôt de sa déclaration en suivant chaque étape jusqu'à la validation de sa déclaration. Dans les 48 heures, un agent de police ou de gendarmerie s'attribue pour traitement la déclaration et la transforme en procès-verbal qu'il signera numériquement avant de le transmettre à l'utilisateur, sans que celui-ci n'ait à se déplacer pour signer sa déclaration.

Visuellement, le document PDF qui sera transmis à l'utilisateur ne présentera pas de cachet, ni de signature manuscrite mais il sera pourvu d'une signature électronique visible dans les propriétés du document PDF lorsque celui-ci est reçu au format électronique et, lorsque le document est imprimé, il comporte la mention « signé électroniquement par » suivi du nom de l'officier ou de l'agent de police judiciaire.

La valeur probante de ce document est garantie par la loi n 2019-222 du 23 mars 2019 qui modifie le code de la procédure pénale. Il est donc recevable en tant que tel dans les demandes de renouvellement de titre pour vol, sans formalité supplémentaire, et peut être directement scanné comme pièce justificative sur le dispositif de recueil.

Mon espace santé : le carnet de santé numérique simple, sécurisé et gratuit pour tous !



Mon espace santé, un service pour faciliter votre suivi médical.



Partez à la conquête d'un nouvel espace pour votre santé.

mon
ESPACE
SANTÉ

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.

-  **Conservez vos documents de santé en toute sécurité** : ordonnances, résultats d'analyses, comptes rendus de radiologie...
-  **Partagez vos informations utiles** avec les professionnels de santé pour faciliter votre prise en charge ;
-  **Maîtrisez la confidentialité** de vos données de santé en choisissant qui peut y accéder ;
-  **Échangez simplement** avec vos professionnels de santé grâce à la messagerie sécurisée ;
-  **Suivez et préservez votre santé** en utilisant des sites et applications de confiance, référencés par les pouvoirs publics ;
-  **Recevez des rappels personnalisés** pour vos vaccinations et examens de prévention grâce à l'agenda de santé.

Mon espace santé, c'est gratuit et facile à utiliser.

 Rendez-vous sur **monespacesante.fr** depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

 Téléchargez l'application **Mon espace santé**



VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Contactez-nous par téléphone

3422 Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Consultez la rubrique Alde



Besoin d'un accompagnement ? Nos conseillers dédiés aux services numériques vous accompagnent sur Beauvais, Creil et Compiègne pour vous présenter toutes les fonctionnalités de Mon espace santé. Découvrez le tutoriel vidéo pour activer votre espace en toute autonomie :

https://www.youtube.com/watch?v=9skml_60TgE

PROCHAINEMENT!

L'Eglise Saint Rieul à l'heure du temps



Les horloges de l'église ont fini d'égrainer les heures et les minutes.

Si l'un des 4 cadrans du clocher veille encore sur le temps qui passe, les 3 autres ont abandonné tout espoir de comptabiliser le futur.

Moteurs grippés, aiguilles perdues dans une botte de foin, presque cinquantenaires, nos horloges ont aujourd'hui travaillé leurs trimestres pour un droit à la retraite et vont bientôt être remplacées par des petites jeunettes en tous points identiques en décembre ou janvier prochains. Espérons les voir nous donner l'heure juste pendant 50 ans également.



CM(*) du 9 juin 1948

Courrier du Ministère de l'éducation nationale concernant la nécessaire réfection de l'église. Le CM accepte d'entreprendre des travaux à la condition que cela ne grève pas le budget communal.

CM du 16 juin 1959

La recherche des subventions laisse espérer 70% d'aides sur le montant des travaux estimé à 5 325 138 anciens francs, ce qui laisserait à charge de la commune 1million1/2 d'anciens francs. La mairie propose de souscrire un emprunt de 1 million1/2 F en 2 parties : 500 000F qui seraient pris en charge et remboursés par le budget communal et 1 million dont les annuités seraient à charge du Comité de Restauration de l'Eglise avec garantie de l'Evêché. Ce montage financier ne sera pas validé par le Comité de Restauration.

CM du 8 septembre 1959

La commune est sous la pression d'un responsable des Beaux-Arts afin d'activer les travaux, sous peine de suppression des subventions promises, et d'un arrêté préfectoral de fermeture de l'Eglise et du cimetière pour dangerosité. Si l'abandon de la restauration de l'Eglise est au cœur des discussions, la fermeture du cimetière entraînerait l'obligation d'en aménager un nouveau pour un coût estimé de 4 Millions d'anciens francs. Le Maire propose de prendre en charge les restaurations du clocher, et un accord est conclu avec le Comité de Restauration d'organiser chaque année des fêtes ou manifestations dont les bénéfices seraient reversés à la commune.

(*) : CM = Conseil municipal

CM du 28 avril 1960

La préfecture annonce que la subvention sera de 35% des travaux, avec un montant ne dépassant pas les 1 860 000 Anc Francs, soit 18 600 NF – nous sommes passés aux nouveaux francs depuis le 1er janvier 1960. Quant au Comité départemental, la subvention est de 30% avec un montant maximum de 10 395 NF. L'emprunt à contracter par la commune passe donc à 17 000 NF, remboursable sur 30 ans.

CM du 14 septembre 1961

Le bilan financier définitif s'élève à 76 628 NFrancs (7 662 800 anciens francs). Les partenaires financiers acceptent de revoir en conséquence les niveaux de subvention, mais la commune doit prévoir un emprunt supplémentaire de 7 000 NF.



Budget de l'opération de remplacement des 4 cadrans:

L'entreprise HUCHEZ a de nouveau été retenue pour un budget de 23 893€. On pourrait presque croire que les prix sont restés inchangés depuis 1976, mais nous sommes passés à l'Euro depuis !

*19 907 F en 1976
23 893 € en 2025*

De plus, certains travaux annexes auront été nécessaires :

*Nettoyage des déjections des pigeons et évacuation pour 17 280€
Eradication des pigeons pour 3 840€
Pose de nouveaux grillages sur les abats-son 4 549€*

Subventions obtenues :

*Entreprise LOISELEUR pour 1 500€
Communauté de communes pour 10 000€*

CM du 23 juin 1971

Des bénévoles demandent que soit organisée une fête afin de recueillir des fonds nécessaires à l'installation de l'électricité dans l'église. Réponse : « Le Conseil municipal s'étant fixé une ligne laïque ne peut en conséquence patronner cette fête ».

CM du 25 mars 1976

La mairie ne donne pas suite immédiate à la demande d'installation de l'électricité dans l'église dans un 1er temps, au regard des dépenses de restauration déjà engagées.

CM du 16 avril 1976

Des devis sont présentés en CM pour l'électrification de l'allée Maricourt, la maison des jeunes et l'église pour 4 000 Francs

Pour la 1ere fois, il est fait mention de la pose de nouvelles horloges sur le clocher, l'électrification de l'église le permettant, en remplacement d'un unique ancien cadran mécanique, budget 26 000 Francs.

CM du 2 juillet 1976

Deux entreprises sont approchées pour la pose d'horloges :

Ent UNGEREER

- Pour 1 cadran 17 436 Francs
- Pour 4 cadrans 30 225 Francs

Ent HUCHEZ

- Pour 1 cadran 10 031 Francs
- Pour 4 cadrans 19 907 Francs

C'est donc l'entreprise HUCHEZ qui avait déjà posé les premières horloges.

CM du 24 février 1977

Monsieur le Maire annonce en Conseil municipal la fin de la pose des 4 horloges

DES ELECTIONS AU CME



Le vendredi 17 octobre 2025, à l'école Berthe Fouchère, se sont tenues les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME).

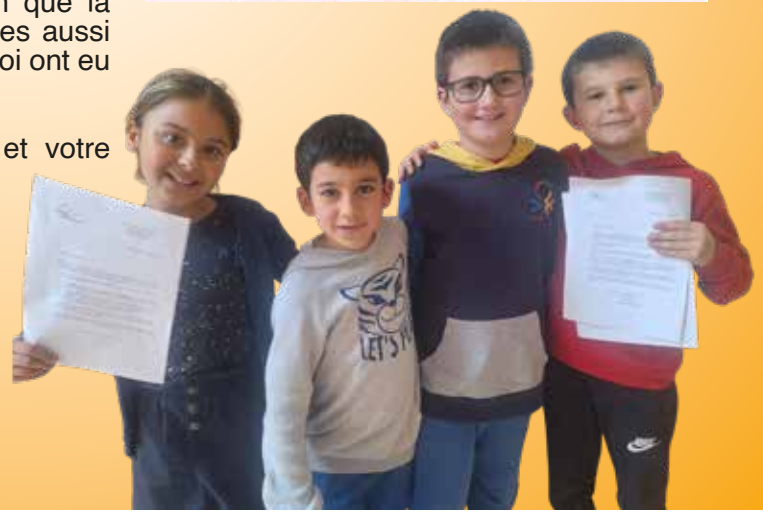
4 élèves de CM1 ont été élus pour 2 ans et viennent rejoindre les élèves de CM2 déjà en place depuis un an.

Beaucoup de participants : 15 candidats ! C'est bien que la fonction d'élu fasse encore recette. Et beaucoup d'idées aussi bonnes les unes que les autres, mais 4 professions de foi ont eu plus de succès auprès des votants.

Merci à tous pour votre investissement, vos idées et votre participation.



Suite aux votes, ont été élus nouveaux conseillers: Ayse, Selman, Diogo et Raphaël. Félicitations à eux et nous les encourageons vivement dans leur engagement citoyen.



Samedi 18 octobre, 16 enfants sont venus créer une «tête à germer» à la Bibliothèque.

Décoration d'un pot avec de la peinture, des stickers et autres pompons, suivie d'un peu de jardinage avec de la terre et des graines de gazon.

Diverses créatures sont alors apparues. Il ne reste plus qu'à patienter pour que les cheveux poussent !

Bravo aux enfants pour leur enthousiasme et merci aux parents pour leur gentillesse et leur aide.

Stéphanie vous donne rendez-vous le samedi 15 novembre et le samedi 13 décembre pour nos prochaines animations.





En ce début d'année scolaire, l'APEB s'est réunie pour son Assemblée Générale le 29 septembre 2025. Le conseil d'administration a été renouvelé dans sa globalité et le bureau reste inchangé.

Celle-ci a pu mettre à l'honneur une année riche d'actions aux bénéfices des enfants et des écoles. Le résultat de cet engagement a permis le financement de jeux de cour ainsi qu'une aide pour un projet de l'école primaire. C'est avec cet élan d'envie que nous continuerons nos activités cette année scolaire 2025-2026.

Mais avec ce temps associatif, les membres de l'APEB se sont mobilisés auprès du comité des fêtes (que nous remercions) pour animer l'école d'autrefois dans le cadre du week-end « À travers le temps ». Au rendez-vous, petit quizz, écriture à la plume pour les petits et grands, mais également des petits jeux pour les plus petits.

Nous venons de lancer l'opération « Les Chocolats du cœur » dans les écoles, mais aussi pour les habitants pour ceux qui le souhaitent (Page Facebook). Nous aurons également la joie d'être à nouveau présents sur le marché de Noël pour notre vente solidaire, nous remercions l'association Noël Enchanté pour son accueil.

L'APEB a récemment accueilli de nouveaux membres et bénévoles. Si vous le souhaitez également ou si vous avez des idées de projets : n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante:

apeb.brenouille@gmail.com



Le Lab'O

**Horaires d'ouverture
en dehors des vacances
scolaires :**

**Les mardis et vendredis
de 15h à 19h.
Les mercredis
de 14h à 18h.**

Au 5 place Lamartine
Une enclave du service jeunesse de la
CCPOH dans les locaux communaux
pour les
11 - 17 ans



**LUCIE PERRIN
et
NICOLAS BASARA**

vous accueillent 3 jours par
semaine au Lab'O autour
d'activités variées.
2 projets phares cette année :
le travail autour de la mosaïque,
et la fabrication d'un jeu de
société.



Et pour les vacances scolaires, ne ratez pas le HOP., le magazine des sorties
et des activités proposées aux jeunes de 11 à 17 ans.
Inscription sur le portail «Famille» de la CCPOH : www.ccpoh.fr

TRAVAUX Ecole Berthe Fouchère

Les vacances scolaires ont été mises à profit
afin d'engager quelques travaux de mise aux
normes :

- Création de deux sanitaires PMR (personne à
mobilité réduite) durant l'été.
- Remplacement de la porte d'entrée double
vitrage et norme PMR, installation d'un
visiophone et gâche électronique durant les
vacances d'automne.

BUDGET:

Dépenses : 54 650 €

Subvention du département

15 930 €

Subvention de l'Etat

13 529 €

Fonds de compensation de la TVA

6 400 €

**Rénovation des sanitaires de la
salle de sport**

Dépenses : 14 400€

Subvention de la CCPOH

6 000€

Fonds de compensation de la TVA

1 700€

TRAVAUX Espace BALAVOINE



Le Festival « Au travers du temps »



*un week-end historique
et convivial !*

Les 27 et 28 septembre derniers, Brenouille a voyagé à travers les siècles à l'occasion de la 3^e édition du festival "Au travers du temps", organisée par le Comité des Fêtes. Près de 7 000 visiteurs ont profité d'un week-end exceptionnel où se côtoyaient Gaulois et Romains, Vikings, soldats napoléoniens et reconstitutions de la Première et Seconde Guerre mondiale.



Plus de 200 reconstituteurs, répartis en 12 groupes, ont fait revivre ces différentes époques avec passion, entourés d'une vingtaine de véhicules anciens, d'expositions et de démonstrations historiques. Les visiteurs ont également pu découvrir l'exposition de l'école, une présentation de matériel photographique ancien, et profiter de balades en calèche pour un véritable voyage dans le temps.





Le samedi soir, le concert des Roadmaster, groupe de rock spécialisé dans les reprises, a fait vibrer la place dans une ambiance festive et familiale.



Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement tous les visiteurs, ainsi que les exposants, artisans, associations et passionnés qui ont contribué à la réussite de cette belle édition. Un immense merci également à tous les bénévoles, qu'ils soient habituels ou occasionnels, sans qui un tel événement ne pourrait exister.

Nos remerciements vont aussi à la mairie de Brenouille, au Département de l'Oise, à la Région Hauts-de-France, ainsi qu'à toutes les associations communales et sponsors qui se sont joints à l'organisation. Grâce à cette belle synergie, le festival est devenu un rendez-vous festif et rassembleur pour toute la commune.





Fort de ce succès, nous espérons vous retrouver dans deux ans pour la 4^e édition, qui marquera déjà les 10 ans du festival ! Un rendez-vous à ne pas manquer pour continuer, ensemble, à faire de Brenouille un village vivant et rassemblé autour de ses fêtes.



FORUM des ASSOCIATIONS



Le forum des associations s'est tenu comme à son habitude le 1er samedi après la rentrée des classes, à la salle Daniel Balavoine.

Cet après midi du 6 septembre aura vu défiler bon nombre de familles, et si certaines ont déjà leurs habitudes sportives de longue date, pour les nouvelles familles de jeunes enfants, ce forum aura permis de découvrir notre panel d'associations sportives et culturelles en une seule visite.

Gageons que les aides à la pratique du sport cumulées du Département et de la Commune auront permis à un maximum d'enfants de s'inscrire dans sa pratique préférée, ou d'en découvrir de nouvelles!



NOËL ENCHANTE



L'association Noël Enchanté a pour objet l'organisation du marché de Noël de la commune. L'heure est venue de rassembler les troupes pour l'organisation de la 29ème édition qui aura lieu les 29 et 30 novembre prochains. Afin que cet événement soit une réussite, nous avons besoin de bras bénévoles, pour le montage des chalets, le démontage, la tenue d'un stand, la préparation des repas, que ce soit pour quelques heures, ou pour quelques jours, l'association a besoin de vous.

Venez vous inscrire lors d'une soirée rencontre à la salle Balavoine, vendredi 7 novembre à partir de 20h. Suivez la lumière et nous vous offrirons le verre de l'amitié!





Nouvelle saison = nouveauté !



Après notre forum des associations où vous avez pu nous rencontrer, vous pouvez venir découvrir nos différentes activités au dojo.

Cette année le cours de "self défense" a lieu tous les vendredis de 18h30 à 20h00, venez apprendre les techniques simples de la défense adaptées.

Vous pouvez également entretenir votre forme physique avec le "taïso", vous pouvez développer la souplesse, le renforcement cardio/pulmonaire et musculaire, adapté pour tous.

Enfin venez découvrir le judo dès le plus jeune âge (à partir de 3 ans) et le judo loisir adulte adapté aux débutants.

Les cours :

- EVEIL, le mercredi de 17h30 à 18h15
- INITIATION, le mercredi de 18h15 à 19h15
- PERFECTIONNEMENT, le mardi de 17h30 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 11h00
- JUDO ADULTE, le mardi de 19h00 à 20h00 et le vendredi de 19h30 à 20h45
- TAISO, le mercredi de 19h15 à 20h15 et le samedi de 9h00 à 10h00
- SELF DEFENSE, le vendredi de 18h30 à 20h00

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter:
Cécile notre secrétaire
06.24.97.50.70
Gérald notre professeur
06.87.61.78.06
jjcbrenouille@hotmail.fr

DANSES OU FITNESS, EVIDANSE ...

... te propose un large panel d'activités pour tout âge, tout niveau. Il est encore possible de s'inscrire sur certains créneaux, aussi n'hésite pas à te renseigner !!

Réveillon du nouvel an

Tu ne sais pas quoi faire le 31 décembre ? Viens dire au revoir à 2025 avec Evidanse à la salle Balavoine de Brenouille.

Que ce soit en famille ou entre amis tu passeras une agréable soirée. Accueilli par un cocktail et ses amuses bouches tu pourras ensuite déguster un super repas préparé par Ose-réception traiteur avant de mettre le feu sur le dancefloor.

Attention le nombre de places est limité, la réservation est obligatoire.

Renseignements et réservation : evidanse60@gmail.com
Site internet : evidanse60.fr



Des mille-pattes qui n'ont pas peur d'user leurs chaussures



Durant tout l'été, les Mille-Pattes de Brenouille ont marché sans discontinuer. Nos foulées nous portent, les mardis, jeudis et dimanches de découvertes en découvertes de la région.

Une belle journée, organisée le 31 juillet à Vez a enchanté les participants qui, après une randonnée et un pique-nique, ont pu bénéficier d'une visite très intéressante du château de Vez.

Les mardis après-midi les randonnées "petits parcours" ont perduré et, malgré les vacances, le nombre de participants n'a pas faibli. Nos pas nous ont menés en forêt d'Halatte, à Fleurines, autour des étangs de Saint-Vaast-les-Mello et dans le charmant village d'Aumont. Seule la sortie d'Apremont a été annulée pour cause de canicule. Nous vous rappelons que le mardi nous marchons ou plutôt nous nous promenons, de 14 à 16 heures, sur des parcours d'environ 3 kilomètres en terrain plat.

Au mois de septembre nous avons participé aux interclubs de Saint-Vaast-les-Mello, Fitz-James et Pontpoint, sur des parcours de 10 kilomètres. Nous sommes partis à la découverte de nouveaux parcours, par exemple à Cressonsacq, alliant randonnée et découvertes culturelles.

Lors des journées européennes du patrimoine, nous avons participé aux animations proposées par les agents du service d'archéologie de l'Oise, du site de Champlieu. Nous avons ainsi découvert «Branno Teuta» et son campement, reproduisant la vie quotidienne des Gaulois ainsi que les campements, les tours et palissades des armées romaines et enfin des combats de gladiateurs. Certains d'entre-nous étaient accompagnés de leurs petits fils pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Notre présence et nos explications, aux forums des associations de Brenouille, Monceaux et Rieux ont convaincu plusieurs personnes qui ont rejoint les rangs de notre association.

Si ce bref résumé vous a intéressé, n'hésitez pas à nous rejoindre ou consultez notre site internet « les mille-pattes de Brenouille » pour découvrir toutes nos activités. Nous serons ravis de vous accueillir dans ce groupe où chacun apporte un petit plus à l'autre.





Nouvelle saison, et toujours la corde vocale bien tendue!



Les cours de chants ont repris dans la bonne humeur le mercredi 17 septembre. Pour la saison 2025/2026, **qui est notre 26^{ème} année d'existence !**, nous avons en projets les manifestations suivantes, nous vous tiendrons informés de nos autres activités en temps utiles.:

Dimanche 19 octobre: brocante d'automne en partenariat avec le TENNIS DE TABLE DE BRENOUILLE

Samedi 29 novembre: dans le cadre de Noël enchanté chants en l'église de Bredouille

Vendredi 5 décembre: salle Balavoine récital suivi d'une soirée dansante en faveur du TELETHON.

Dimanche 7 décembre: salle Balavoine brocante du Père Noël.

Le dimanche 19 Octobre, notre brocante d'automne organisée en partenariat avec le Tennis de Table de Brenouille s'est très bien déroulée. Plus de 150 exposants étaient venus proposer de bonnes affaires aux nombreux visiteurs. Les petites averses non invitées n'ont pas trop impacté la manifestation.

Nous remercions les services techniques de la Mairie ainsi que les bénévoles pour leur aide au bon déroulement de cet événement.



Notre assemblée générale s'est déroulée le vendredi 5 septembre. Les bilans moral et financier ont été validés.

Après le vote il n'y a pas de changement dans la composition du bureau :

Président : Serge WEMAUX
Secrétaire : Jacqueline HUSSE
Trésorier : Sylvain DEGAUGUE



Association Des Propriétaires Du Vert Village De Brenouille

Vert Village, en partenariat avec une entreprise spécialisée dans la maintenance d'équipements énergétiques, permet aux adhérents de bénéficier d'une réduction de prix pour l'entretien et les éventuelles réparations des chaudières gaz.

En adhérant à l'association, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'environ 20 % sur le contrat P2/P3 (entretien annuel, réparations : pièces, main d'œuvre et déplacement).

Si vous désirez bénéficier de cette réduction, rien de plus simple, il suffit de contacter l'association par courrier électronique ou postal, avec vos nom, prénom et adresse:



vertvillagebrenouille@gmail.com
4 allée Georges Brassens Brenouille.

FA SI LA JOUER

Ensemble pour Noël

Concert

Entrée gratuite
16h

BRENOUILLE
Samedi 29 novembre

50 choristes et leur coach Vincent Casalta
Eglise St Rieul

29 & 30 novembre

Artisanat - Gastronomie Animations - Restauration

Noël Enchanté

Samedi 15h - 22h
Dimanche 10h - 18h

03.44.70.70.70

BRENOUILLE

f Noel.enchante.9

oise LE DEPARTEMENT

EVASION

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

BRENOUILLE

Vendredi 5 décembre 20h30

Récital FASILA JOUER
suivi d'une soirée dansante

Urne pour dons au profit de la recherche médicale
avec la participation gracieuse de

FA SI LA JOUER

Salle D. Balavoine / entrée gratuite

FA SI LA JOUER

BRENOUILLE

BROCANTE du Père Noël

Dimanche 7 décembre
de 10h à 17h

Espace Daniel Balavoine

Association FASILA JOUER